



UFR LLSHS

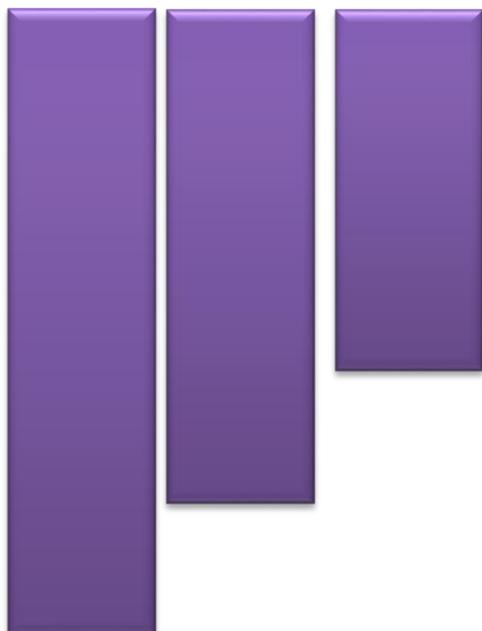
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

📍 | Campus Villetaneuse

99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

sec-direction.llshs@univ-paris13.fr

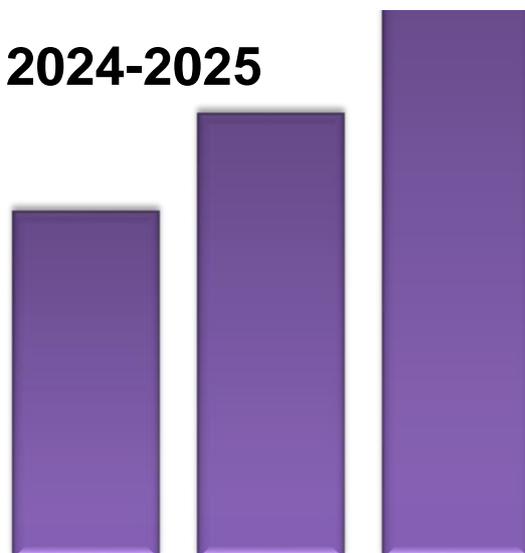
+33 (0)1 49 40 32 11



MASTER 2^e ANNÉE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

🔗 | www.univ-spn.fr

📱 | [f](#) [in](#) [t](#) [@](#) @univ_spn

PRÉSENTATION DU

MASTER

SCIENCES

DE

L'ÉDUCATION

➤ Un Master orienté vers l'éducation, le jeu, la petite enfance, la formation et l'intervention, hors l'école

Le master Sciences de l'Éducation a pour objectif général de former des chercheurs et praticiens de l'éducation et de la formation, qui sachent analyser les conditions et l'impact de mise en place de dispositifs ou d'interventions éducatives, ludiques et sociales, en fonction des publics et du contexte, et pouvant intervenir dans le domaine du développement et de l'évaluation de projets éducatifs dans le secteur associatif, au niveau du développement local ou international.

Le master SED est organisé autour d'une thématique originale au sein des sciences de l'éducation tant au niveau national que régional puisqu'il met l'accent sur les apprentissages et l'éducation qui se jouent dans les situations les moins formelles, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes. Il est centré sur les interventions éducatives hors champ scolaire, dont l'importance actuelle en termes de dispositifs sociaux et domaines d'activités est en pleine croissance et sur l'ensemble des ressources culturelles et sociales porteuses d'apprentissages à la fois collectifs et personnels.

➤ Un Master adossé au laboratoire de recherche EXPERICE

Le master SED s'appuie sur le laboratoire de recherche en sciences de l'éducation EXPERICE : *Centre de recherches inter-universitaire : Expérience, Ressources culturelles, Éducation* (EA 3971). Les enseignements du master bénéficient ainsi d'une cohérence scientifique et d'une même équipe pédagogique. Le master SED répond ainsi au souci d'intégrer les étudiants chercheurs dans la dynamique des travaux du laboratoire dès la première année du master.

Les étudiants de master trouveront sur le site du laboratoire une présentation des travaux de recherche, des ressources, des bibliographies. Pour favoriser l'intégration dans les activités de notre laboratoire, les étudiants sont associés aux journées d'études, rencontres ou colloques, que cela soit au niveau organisationnel ou au niveau scientifique.

➤ Un Master composé de 4 parcours

Le master SED se compose de quatre parcours différents – **Sciences du Jeu (SJ)**, **Insertion, Intervention Sociale sur les Territoires (IIST)**, **Métiers de la petite enfance (MPE)** et **Politiques Sociales, Territoires et Stratégies de Direction (PSTSD)** qui ont chacun leurs propres orientations en matière de formation et de débouchés professionnels. Tous les parcours (à l'exception de PSTSD, ouvert uniquement en formation continue) s'appuient sur une première année de tronc commun au cours de laquelle l'étudiant s'oriente vers un parcours à travers le choix des séminaires et l'atelier de suivi d'un mémoire ou d'une note d'investigation. Pour accompagner le projet de l'étudiant, l'équipe pédagogique met en œuvre un suivi individuel s'appuyant en particulier sur la réalisation d'un journal d'investigation.

➤ Un Master au service de la formation et du projet professionnel des étudiants

Le master SED permet aux étudiants de personnaliser leur formation et d'approfondir progressivement leur projet professionnel, en articulant une mutualisation des enseignements au cours de la première année à la prise en compte progressive d'une spécialité. Grâce à cette mutualisation, le master SED offre une large palette d'enseignements qui permet de faire de véritables choix en matière de formation et de préparer une insertion professionnelle en fonction des différentes spécialités. Le tronc commun en première année et les séminaires thématiques choisis hors de la spécialité permettent des réorientations au sein du master SED, soit à la fin du premier semestre, soit à la fin du M1. La réussite du M1 permet de choisir parmi trois spécialités de parcours recherche et de formation professionnalisante.

Le master Sciences de l'éducation est adossé au laboratoire EXPERICE.

experice

Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience Ressources Culturelles Education

PRESENTATION DU LABORATOIRE

EXPERICE se veut un centre de recherches organisé autour d'une thématique originale au sein des sciences de l'éducation : les apprentissages et l'éducation hors de l'école ou les formes scolaires d'apprentissage. Il met l'accent sur les situations les moins formelles, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes. Il y a donc focalisation sur ce qui ne prend pas la forme scolaire, y compris les apprentissages informels au sein de l'école. Le projet scientifique se centre sur le non-scolaire et le périscolaire au sens large, et le pense dans sa cohérence globale et dans la diversité de ses aspects, avant, à côté, en marge, au-delà de la forme scolaire. EXPERICE explore la diversité des espaces d'apprentissage en dehors de ceux qui ont été explicitement et exclusivement conçus pour cela, qu'il s'agisse ou non d'institutions, qu'il y ait ou non intentionnalité voire, conscience d'apprendre. Il se situe délibérément dans les courants internationaux encore peu présents en France qui sous différents vocables mettent en œuvre une approche de l'apprentissage (*learning*) à côté de l'école. D'où l'intérêt porté à l'éducation tout au long de la vie, depuis la toute petite enfance jusqu'à la formation des adultes traversant différentes situations et institutions. Le laboratoire s'intéresse aux processus de construction du sujet au sein de l'espace social, la petite enfance, la période qui précède l'école obligatoire, mais aussi aux moments de loisir, aux jeux, aux jouets, au multimédia, à l'ensemble des ressources culturelles porteuses d'apprentissages que l'on en ait ou non conscience.

EXPERICE construit son objet collectif de recherche autour de la notion d'expérience comme lieu d'apprentissage, sur l'idée d'un apprentissage qui accompagne différentes pratiques sociales, y compris celles qui ne sont pas conçues comme telles. Cela renvoie tout particulièrement à la réflexion sur ce qu'il est convenu d'appeler éducation informelle et/ou non formelle, même si les travaux peuvent conduire à prendre des distances avec ces catégories. L'intérêt porté aux adultes est en continuité avec les apprentissages des enfants, en refusant les constructions qui conduisent à isoler socialement et théoriquement les enfants pour les penser comme radicalement différents des adultes. La formation des adultes est pensée dans la continuité d'une éducation tout au long de la vie et réciproquement le jeu et le loisir de l'enfant en tant que porteurs d'apprentissage sont pensés dans la continuité avec ceux de l'adulte. Cette façon d'envisager l'apprentissage, enraciné dans diverses pratiques sociales, présent tout au long de la vie, conduit à porter un intérêt particulier à la biographie aussi bien comme méthode de recueil des données que comme processus de construction de soi à travers des apprentissages.

Sans être exclusive, la prise en compte des dimensions sociales est importante dans les approches développées par EXPERICE, qui favorise une vision des sciences de l'éducation comme lieu de croisement disciplinaire, dans un ancrage multiréférentiel. La mise en perspective d'approches psychologiques et sociologiques, anthropologiques et historiques, mais aussi philosophiques constitue un élément essentiel de la construction de la recherche au sein du laboratoire. Sans exclusive, on y privilégie des approches qualitatives, une prise en compte des significations produites par les acteurs, un intérêt pour la compréhension des phénomènes, une orientation forte, chez certains chercheurs, pour une démarche herméneutique. On peut souligner également un intérêt pour les courants critiques qui bousculent les allants de soi, supposent un travail de déconstruction qu'il s'agisse de traditions philosophiques européennes ou du mouvement post-structural contemporain, né en France et largement développé ailleurs. Cette perspective est en relation avec la forte importance donnée à la dimension interculturelle dans les recherches, qu'il s'agisse de recherches proprement interculturelles, notamment franco-allemandes, élément fort aussi bien de l'histoire du laboratoire, ou de l'importance accordée à la comparaison internationale et interculturelle.

LES RECHERCHES

EXPERICE développe des recherches dans le cadre de trois thèmes portés par des enseignants- chercheurs de l'équipe d'USPN :

Equipe USPN, Thématique A : Le sujet dans la Cité : éducation, individuation, biographisation

Equipe USPN, Thématique B : Loisirs, jeu, objets culturels de l'enfance

Equipe USPN, Thématique C : Petite Enfance, accueil et éducation

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

- Carole BAEZA, Professeur Université USPN, thématique A
-
- Vincent BERRY, Professeur Université, USPN, thématique B
- Catherine BOUVE, Maître de conférences, USPN, thématique C
- Gilles BROUGERE, Professeur émérite USPN, thématique B
- Mike GADRAS, Maître de conférences, USPN, thématique A
- Pascale GARNIER, Professeur émérite, USPN thématique C
- Martine JANNER RAIMONDI, Professeure émérite, USPN, thématique A
- Ghislain LEROY, Professeur Université USPN, thématique C
- Gaspard LION, Maître de conférences, USPN, thématique A
- Sylvie RAYNA, Maître de conférences honoraire, IFE-USPN, thématique C
- Nathalie ROUCOUS, Maître de conférences USPN, thématique B
- Carmen Maria SANCHEZ CARO, Docteure USPN, thématique C
- Vinciane ZABAN, Maître de conférences, USPN, thématique B

Secrétariat de l'unité de recherche EXPERICE

- Bureau A201, UFR LLSHS
Assistant-experice.llshs@univ-paris13.fr

Site internet EXPERICE

 www.univ-paris13.fr/experice

MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Le master *Métiers de la petite enfance* est centré sur le champ de la petite enfance qui se caractérise par une demande croissante de qualification et de compétences professionnelles au niveau master, afin de former aux questions de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants, de l'accompagnement des familles et de la coordination interprofessionnelle et intersectorielle. Cette spécialité vise à soutenir la conception et la coordination de projets dans ce secteur, en favorisant leur ancrage territorial. Elle met aussi l'accent sur l'appropriation de démarches de recherche, s'agissant de recherche-action, de recherches participatives ou de recherches plus classiques. La spécialité *Métiers de la petite enfance* est adossée au laboratoire EXPERICE (Centre de recherche interuniversitaire Expérience, Ressources culturelles, Education) dont l'équipe développe un programme de recherche spécifique *Petite enfance* en sciences sociales.

a) Objectifs

Cette spécialité présente trois objectifs prioritaires :

- l'acquisition d'une posture réflexive et des outils d'enquête par une formation à et par la recherche dans le domaine de la petite enfance ;
- le développement des outils d'analyse pour une connaissance des contextes partenariaux, sociaux et institutionnels de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants sur les territoires ;
- la maîtrise d'une démarche de projet au croisement de l'éducatif, du social et de l'interculturel dans le cadre des lieux d'accueil des enfants et des familles, et de leur environnement.

b) Conditions d'accès

Ce parcours est ouvert à la fois à des professionnel.l.es et à des étudiant.e.s possédant une expérience professionnelle (salarisée ou bénévole) dans le domaine des métiers ou des politiques petite enfance, titulaires d'une licence ou d'un équivalent. Ce master s'appréhende soit comme une spécialisation qui s'ajoute à un profil antérieur, soit comme une construction qui s'édifie au fil des deux années du master.

c) Débouchés

En fonction des profils et des projets professionnels, les visées de ce master sont vers les perspectives d'emploi ou d'évolution de carrière à l'issue du M2. Il peut également proposer une préparation à une poursuite d'études en thèse de doctorat.

En fonction des trajectoires professionnelles, le master ouvre à des emplois de responsable de structure d'accueil et d'éducation petite enfance (D. 30 aout 2021), de coordinateur petite enfance, responsable de projet/chargé de mission petite enfance ou de relais petite enfance, de relais assistants maternels ; directeur ou coordinateur de dispositifs d'accompagnement enfant-famille, enfance-jeunesse-éducation ou parentalité.

📍 Responsables

Catherine BOUVE (Master 2) et Ghislain LEROY (Master 1)

📍 Renseignements et inscriptions

Louisa AKROUR - UFR LSHS - bureau A 214

99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

☎ 01.49.40.39.90

✉ master-sciences-education.lshs@univ-paris13.fr

🌐 www.univ-paris13.fr/lshs/

📍 Lieu

Université Sorbonne Paris Nord

ORGANISATION ET CONTENU DU MASTER 1ERE ANNÉE

L'année de M1 se déroule sur deux semestres. Pour la valider, l'étudiant doit comptabiliser, en fin d'année, 60 ECTS qui représentent le travail effectif de l'étudiant. Les enseignements sont délivrés sous forme d'Eléments Constitutifs (EC). On appelle Unité d'Enseignement (UE) le regroupement de plusieurs EC.

Comme tout M1, le master permet la préparation des étudiants à la poursuite d'études dans les différents parcours proposés en M2. En M2, le parcours Métiers de la petite enfance bénéficie d'une mutualisation avec les deux autres parcours.

L'année de M1 doit permettre aux étudiants de développer leur capacité de réflexion concernant les questions transversales relatives à l'intervention éducative et sociale. Pour y parvenir, ils doivent connaître des travaux de recherche en éducation, acquérir une connaissance approfondie par rapport à la licence, des références théoriques issues des différentes disciplines produisant des recherches dans les domaines concernés. Pour gérer ces savoirs et être eux-mêmes producteurs d'une note d'investigation pour le parcours Sciences du Jeu ou d'un mémoire pour le parcours Insertion, Intervention Sociale sur les Territoires et Métiers de la petite enfance, ils doivent approfondir les méthodologies mises en œuvre dans les sciences humaines et sociales. À travers la diversité des enseignements optionnels, les étudiants pourront découvrir les différents domaines de l'intervention éducative et sociale, ce qui leur permettra d'articuler leurs nouvelles compétences avec la construction de leur projet professionnel. La note d'investigation / de mémoire est l'aboutissement de la première année de master.

L'année de M1 est organisée pour permettre aux étudiants de construire leur formation en fonction d'un parcours qu'ils choisissent en début d'année. L'organisation de l'année de M1 permet aussi aux étudiants de construire leur orientation au fil du M1, en changeant de spécialité en fin de semestre 1 ou de semestre 2. Pour répondre à ces différentes exigences et orienter chaque étudiant au plus près de ses projets, un accompagnement du projet de chacun est développé tout au long de cette année de M1.

Première année de master Parcours *Métiers de la Petite Enfance*

	ECTS	Heures	Séances	Formateur
Semestre 1				
UE1 Théorique au choix (2)	4x2	20x2cm	5x2	Dpt SDE
UE2 Méthodologie au choix (2)	4x2	20x2td	5x2	Dpt SDE
UE3a Petite enfance : accueil et éducation en France	4	20cm	5	C. Bouve
UE3b Développement interculturel des jeunes enfants	4	20cm	5	G. Coyer
UE 4 Atelier MPE (suivi stage et note d'investigation)	6	20td	5	G. Leroy
Semestre 2			25	
UE5 Méthodologie au choix (1)	4	20td	5	Dpt SE
UE6a Histoire et Sociologie de l'enfance	4	20cm	5	G. Leroy
UE6b Connaissance et réglementation des milieux professionnels	4	20cm	5	C. Bouve
UE7 Ressources culturelle, découverte d'une autre spécialité	3	20x2td	5x2	Dpt SDE
Ouverture interculturelle	3			
UE8 Atelier MPE (suivi stage et note d'investigation)	12	20td	5	G. Leroy

ENTRÉE EN MASTER 2^e ANNÉE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans tous les cas, une demande de candidature fera l'objet d'un examen et d'une décision de la commission pédagogique du département des sciences de l'éducation. La demande de candidature comprendra, outre le diplôme de Licence, un projet professionnel rendant explicite le choix et les motivations à demander l'un ou l'autre des parcours offerts dans ce master. Peuvent candidater en M2, les étudiants titulaires :

- ♦ d'un M1 en sciences de l'éducation, voire en sciences humaines et sociales ;
- ♦ avec un diplôme de licence (ou équivalent : diplôme d'éducateur de jeunes enfants, etc.) ET une expérience professionnelle et personnelle dans le domaine de la petite enfance

Sans diplôme de Licence ou équivalent mais avec une expérience professionnelle ou personnelle dans le domaine de l'éducation, de l'animation ou du social ; dans ce cas il faut aussi constituer une demande d'admission par VAE (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels - décret n°85-906 du 23 août 1985) en s'adressant au Secrétariat VAE : svap-cfc@univ-paris13.

NOTA BENE

- ✘ L'admission accordée par le département ne vaut pas inscription définitive. Le respect des règles de scolarité (nombre d'années d'études autorisé...) sera systématiquement vérifié lors de l'inscription administrative.
- ✘ La commission pédagogique peut, en dernier recours, déterminer le niveau d'études dans lequel le candidat pourra s'inscrire et lui proposer une admission en M1.

MODALITES DE CANDIDATURE POUR L'ANNEE 2024-2025

ADMISSION PAR INTERNET sur l'application e-candidat

Master 1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Master 2 : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Cette modalité concerne les titulaires d'une licence (science de l'éducation ou autre) ou d'un diplôme équivalent (niveau III). Les autres candidats doivent passer par le service de la VAE

ORGANISATION ET CONTENU DU MASTER 2^e ANNÉE

N°	Enseignement	Heures	ECTS	Enseignant	Page	
Unités d'enseignement : PREMIER SEMESTRE						
UE1	Théories du jeu	21h	4	BERRY V.	14	<input type="checkbox"/>
UE2	Politiques sociales	20h	4	LION G.	15	<input type="checkbox"/>
UE3	Sociologie de l'enfance et parentalité	21h	4	COYER G. SANCHEZ C.	16	<input type="checkbox"/>
UE4	Comparaison internationale en petite enfance	21h	4	SANCHEZ C. & BOUVE C.	17	<input type="checkbox"/>
UE5	Méthodologie des recherches	28h	5	LEROY G.	18	<input type="checkbox"/>
UE6	Atelier (stage et suivi mémoire)	28h	9	BOUVE C.	19	<input type="checkbox"/>
Unités d'enseignement : SECOND SEMESTRE						
UE7	Prévention et protection en petite enfance	21h	4	BLAIN V.	21	<input type="checkbox"/>
UE8	Jeu et petite enfance	21h	4	BOUVE C.	22	<input type="checkbox"/>
UE9	Organisation et coordination en petite enfance	21h	4	BOUVE C.	23	<input type="checkbox"/>
UE10	Pratiques culturelles en petite enfance	21h	4	LEROY G.	24	<input type="checkbox"/>
UE11	Petite enfance et inclusion	21h	4	CHERON Y.	25	<input type="checkbox"/>
UE12	Atelier (stage et suivi mémoire)	28h	10	BOUVE C.	26	<input type="checkbox"/>

ATTENTION

✘ Des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre.

Les étudiants devront être attentifs aux informations délivrées par le secrétariat de la formation sur les panneaux d'affichage ou par ENT.

REGLES DE SCOLARITE EN MASTER

Sciences de l'éducation

LES STAGES ou terrains de la recherche

Les stages sont compris comme terrains de recherche, lieux de l'élaboration empirique et de récolte du matériau d'investigation. Ils ne visent pas à former à la pratique éducative, mais à la pratique de recherche, en lien avec le projet de mémoire de l'étudiant et son projet professionnel.

La recherche de stage doit s'effectuer suffisamment tôt, dès la thématique du travail (NI ou mémoire) ciblée, en prenant en compte les délais administratifs (universitaire et terrain de stage) pour la signature de la convention, impérative avant tout début de stage (durée minimum : 3 semaines en continu).

En fonction de votre expérience antérieure, nous vous incitons à vous engager aussi dans un autre stage, perlé, en fonction de votre emploi du temps universitaire. D'autres UE invitent aussi à la rencontre de terrains éducatifs dans le champ de la petite enfance, quel qu'il soit (modes d'accueil, insertion, protection de l'enfance, handicap, hôpital, culture, loisirs).

La confrontation « au terrain » est essentielle dans l'élaboration du projet d'étude et professionnel de l'étudiant.

MODALITES DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les textes réglementaires de référence de l'Université Sorbonne Paris Nord (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont à consulter obligatoirement sur votre ENT.

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant responsable. Si un étudiant a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation et du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue :

✎ soit à la 1^{ère} session d'examen (janvier pour le premier semestre, mai pour le second semestre)

✎ soit à la 2^{ème} session d'examen (fin juin, dite « session de rattrapage »)

Le nombre d'ECTS prévu est attribué à tout enseignement validé (c'est-à-dire ayant **au minimum 10/20**).

Tout étudiant a droit à une seconde session d'examen pour les EC non obtenus en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction ; elle est une deuxième chance pour que l'étudiant ait l'occasion de réussir le travail demandé. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant sur le travail de l'étudiant lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans les cours ou les erreurs commises lors de l'examen. C'est ainsi un moyen supplémentaire de clarifier les savoirs acquis.

Les règles du cursus du master prévoient également : un système de compensation à l'intérieur de chaque semestre et entre les deux semestres.

L'étudiant(e) qui n'a pas obtenu la moyenne à un enseignement lors de la 1^{ère} session a tout intérêt à passer l'examen de rattrapage de la seconde session sans attendre le calcul de la compensation qui, de toute manière ne peut se faire qu'avec la note de mémoire.

La meilleure des 2 notes (session 1 ou 2) sera conservée.

Pour chaque semestre du master la compensation répond aux règles suivantes :

- Compensation entre les UE coefficientées si la note de chaque UE est supérieure ou égale à 05/20 ;
- Pas de compensation possible pour l'UE du mémoire si la note est inférieure à 10/20.

Compensation entre les semestres pair et impair de chaque année.

VALIDATION DU CURSUS DE MASTER 2^e ANNEE

A la fin de l'année universitaire, l'étudiant ayant obtenu les 60 ECTS requis doit faire valider son cursus. Après vérification, le cursus sera validé par le jury de master.

L'étudiant recevra ensuite un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite du master 2^e année.

DUREE DES ETUDES

La durée des études en master 2 est d'une année (*Arrêté du 25 avril 2002*). Cette durée normale peut être allongée de plein droit d'une année supplémentaire.

L'étudiant.e qui n'a pas obtenu la validation du master 2 au terme de ces deux années d'inscription peut, exceptionnellement et sous certaines conditions, faire une demande de dérogation pour une troisième année en master 2. Parmi ces conditions, l'assiduité aux cours pour l'étudiant.e inscrit.e en contrôle continu et la présentation aux examens pour tous les étudiant.e.s sont attendues.

INFORMATION PLAGIAT / IA

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le plagiat consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment), ou à avoir recours à l'IA. Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page) ou que l'on utilise l'IA. C'est aussi le cas lorsque que l'on paraphrase un document sans mentionner la source utilisée là aussi avec des références précises.

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur l'internet. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui n'apporte rien sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une fraude, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée. Il en est de même au recours à l'IA.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné/e au niveau de la note pour l'exercice ;
- à être déféré/e devant le conseil de discipline qui statue sur les sanctions à appliquer pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'inscription universitaire.

Une déclaration sur l'honneur engageant la responsabilité de l'étudiant.e sera signée en début d'année.

LE JOURNAL D'INVESTIGATION OU DE RECHERCHE

Pour la validation de l'UE 6 et de l'UE 12, il sera demandé aux étudiants de présenter, à la fin de chaque semestre, un journal d'investigation qui les aura accompagnés durant toute leur année de M2.

Le journal de recherche sera centré sur la réalisation et l'écriture du mémoire où pourront être consignés :

- le choix du sujet (au cours du premier semestre) et le dégagement d'un objet de recherche
- les recherches bibliographiques
- un état des lieux sur les recherches les plus significatives en rapport avec le sujet choisi
- les lectures effectuées
- l'élaboration des entretiens éventuels
- le travail de « terrain »
- les enseignements tirés du stage
- la réflexion menée sur des pratiques professionnelles
- la mise au travail de sa posture professionnelle
- les outils à mettre en œuvre pour un exercice professionnel
- les difficultés éventuellement rencontrées
- les questions de tout ordre... correspondant à la trajectoire singulière de l'étudiant et à son projet personnel

Ce journal pourra être régulièrement présenté durant les ateliers de suivi au premier semestre (UE 6) puis, à partir du second semestre, au tuteur, afin qu'il puisse aider l'étudiant aussi bien dans son orientation et dans sa démarche de recherche que dans son projet de professionnalisation.

Selon la teneur de ce journal et le mode de présentation retenu, des extraits pourront en être repris dans la note d'investigation en concertation avec le tuteur.

LE MEMOIRE

La réalisation du mémoire de fin de master est le fruit d'un travail continu sur toute l'année de M2 ; il est accompagné à la fois collectivement (atelier) et individuellement (tuteur). Il fait l'objet d'un écrit et d'une soutenance publique. Il s'appuie nécessairement sur une enquête empirique réalisée lors d'un stage ou d'une activité professionnelle, en lien avec les métiers de la petite enfance et/ou l'accueil et l'éducation des jeunes enfants.

Le mémoire est un texte original, ce qui signifie qu'il n'est pas l'objet d'un plagiat, toute citation et référence devant être présentées selon les règles en vigueur (normes APA). Il comprend un minimum de 100000 signes, espaces compris (soit une cinquantaine de pages, hors annexe(s)).

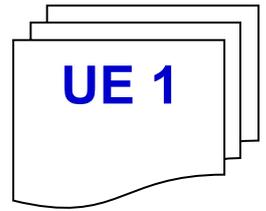
Le mémoire a pour origine une question clairement formulée et doit comporter une revue de la littérature (scientifique et professionnelle) liée à la question posée. Cette question ne peut être de l'ordre d'une mesure des « effets » ou de « l'importance » des pratiques ou des phénomènes étudiés. Elle a aussi une dimension critique et réflexive. La réponse à cette question (ou bien l'impossibilité d'y répondre clairement justifiée) est énoncée en fin de travail de façon argumentée. Cette question peut être issue du terrain ou/et de la littérature. La question doit permettre de construire un plan cohérent (d'où vient-elle ? comment la littérature permet-elle de l'éclairer ? quelles données permettent d'y répondre ? comment ? avec quels résultats ? etc.).

Le mémoire s'appuie sur des données présentées et identifiables, qu'il s'agisse de textes ou de données préexistantes ou de données recueillies sur un terrain, par exemple à l'occasion d'un stage (observations, entretiens, questionnaires, etc.), ou d'un relevé de sa propre activité professionnelle (ce qui implique une réflexion sur les modalités de recueil d'un corpus de données bien repérables). La méthode (aussi bien de recueil que d'analyse des données entendues au sens large et intégrant ce qui a été appelé corpus) doit être argumentée et présentée dans une section. L'analyse des données ou du corpus suppose le recours à des outils théoriques. Toute affirmation doit être fondée sur l'analyse de ces données ou une référence à la littérature. Le contexte de l'étude doit également être présenté et analysé.

Enfin, le mémoire doit s'inscrire dans une déontologie et une éthique de la recherche : anonymat, consentement et participation des personnes, respect de la confidentialité, de l'intérêt des participants et de l'intégrité scientifique. En particulier, le plagiat sera sanctionné : tous les rendus doivent être le travail personnel de ou des auteur(s), sans utiliser de sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes ou de données d'enquêtes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE 2024-2025



Vincent BERRY

Objectifs

Cet enseignement a pour but de donner les principales références permettant de comprendre et d'analyser le jeu sous ses différentes formes. Les principales conceptions seront présentées ainsi que les représentations sociales qui les accompagnent. Une attention particulière sera portée à la diversité des publics et des activités ludiques, qu'il s'agisse de jeux avec des jouets, de jeux vidéo ou de jeux de société. Il s'agira de s'intéresser tout autant aux pratiques ludiques en familles qu'à celles développées entre adultes ou entre enfants. A chacune de ces situations, des éléments théoriques viendront éclairer la question du jeu, de sa définition et de sa fonction.

Description : le cours traite quatre questions :

1. Introduction aux sciences du jeu le jeu comme objet de recherche
2. Le jeu comme dispositif
3. Le jeu comme disposition : cultures et pratiques ludiques
4. Le jeu comme expérience

Jeu et apprentissage

Activités du cours :

Le cours est constitué de temps magistraux et de temps interactifs où les étudiants auront à expérimenter des dispositifs ludiques.

Modalités d'évaluation :

Un devoir sur table sera organisé lors de la dernière séance. D'une durée d'une heure, il prendra la forme d'un contrôle de connaissance portant sur les différents éléments vus en cours, sous forme de questions ouvertes ou fermées (QCM)

Éléments de bibliographie

Brougère, G. *Jouer/Apprendre*. Paris, Antropos.

Henriot Jacques, *Sous couleur de jouer*, José Corti

Des textes et des références bibliographiques seront proposés sur l'ENT

Gaspard LION

Objectifs

Ce cours mobilise la sociologie, l'histoire et les sciences politiques pour fournir des outils d'analyse des politiques sociales. En retraçant les grandes étapes de l'histoire de la protection sociale, il explicite les principes fondateurs et les modalités de mise en œuvre de ces politiques. Le cours met en lumière la diversité des formes que peuvent prendre ces politiques et examine les enjeux des transformations contemporaines de l'État social. Il s'interroge notamment sur les mécanismes d'affirmation de la logique assistancielle et de dualisation du système de protection sociale.

Activités du cours

Le cours est constitué de temps magistraux et de temps interactifs associés à la présentation et discussion d'articles scientifiques.

Modalités d'évaluation

Un examen sur table sera organisé lors de la dernière session. D'une durée d'une heure, il évaluera les connaissances acquises pendant le cours à travers des questions à choix multiples (QCM) ou des questions ouvertes.

Éléments de bibliographie

Barbier, Jean-Claude, Zemmour, Michaël, Théret, Bruno, 2021, *Le système français de protection sociale*, Paris, La Découverte.

Castel, Robert, et Duvoux, Nicolas, 2013, *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF.

Dubois, Vincent, 2023, *Les structures sociales de l'action publique. Analyser les politiques publiques avec la sociologie des champs*, Paris. Editions du Croquant.

Duvoux, Nicolas, 2012, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil.

Garnier, Pascale, Bouve, Catherine, Sanchez, Carmen et Viné-Vallin, Valérie, 2023, « "Y'a pas de place pour vous". Formes de non-recours à des modes d'accueil des jeunes enfants en quartiers populaires », *Enfances Familles Générations*, n°42.

Giraud, Olivier, Perrier, Gwenaëlle, 2022, *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Lahieyte, Lilian, 2021, « La promotion paradoxale d'une féminité active. Construction sociale des rapports à l'emploi chez des mères seules accompagnées au titre du Revenu de Solidarité Active », *Socio-économie du travail*, vol. 1, n°9, p. 21– 50.

Serre, Delphine, 2009, *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Raisons d'agir, Paris.

Warin, Philippe (dir.), 2026, *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, PU Grenoble.

Gilbert COYER et Carmen SANCHEZ

Objectif

Ce cours vise à problématiser les notions de « petite enfance » et de « parentalité », en distinguant leurs approches politiques, professionnelles et scientifiques. Ces deux catégories de pensée en usage dans les métiers de la petite enfance, méritent un regard critique et réflexif, notamment vis-à-vis de ce qu'elles véhiculent comme allants de soi institutionnels.

Description

Une moitié des enseignements de cette UE, portant sur la sociologie de l'enfance, est assurée par Carmen Sanchez, Dr en Sciences de l'éducation. L'autre moitié de cette UE portant sur la parentalité, dans une perspective de psychologie interculturelle, est assurée par Gilbert Coyer, anthropologue (EHESS), Dr en psychologie (Lyon-2) et MCF HDR en psychologie à USPN.

Activité du cours

Le cours est constitué d'apports magistraux et de temps interactifs.

Modalités d'évaluation :

Il est attendu une fiche de lecture approfondie de deux articles traitant de la petite enfance ou/et de la parentalité, ainsi que leur mise en rapport avec le travail de mémoire.

Éléments de bibliographie

Coyer G. (2020) L'usage clinique de la notion de culture, *Psychologie clinique et projective*, n° 27, p. 13-33.

Coyer G., Fadiga, F. Sy A. (2019). Soutien à la parentalité, protection infantile et accueil de la petite enfance en milieu migratoire ouest-africain, *Journal des africanistes*, 89-2, <https://journals.openedition.org/africanistes/8717?lang=en>

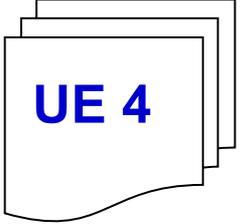
Garnier P. (2021). De quoi les enfants sont-ils capables ? *Le Furet*, n° 101.

Garnier P. (2015). L'agency des enfants. Projet politique et scientifique des 'childhood studies', *Education et sociétés*, n° 36, p. 159-173.

Garnier P. (2015). L'impératif de 'socialisation' : points de vue de parents sur la vie collective des tout-petits, *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 02 novembre 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/5128>

Neyrand G. (2019). La parentalité positive l'est-elle autant qu'on le croit ? *Spirale*, n° 91, p. 36-43.

COMPARAISONS INTERNATIONALES EN PETITE ENFANCE



UE 4

Carmen SANCHEZ

Objectifs

Ce module vise à familiariser les étudiant.e.s, à la comparaison avec d'autres pays, à une analyse de différents contextes et systèmes nationaux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants.

Description

Il s'agira de penser l'intérêt de ces approches comparatives, pour approfondir un regard réflexif sur les politiques et les pratiques du secteur de la petite enfance, dans les différents contextes, Nous nous appuierons de manière privilégiée sur les travaux réalisés par les chercheuses du laboratoire Experice. Notamment en Italie, Colombie, Suède, Québec et Norvège. La mise en perspective internationale permet de prendre du recul sur des allants de soi et des normes en matière d'éducation des jeunes enfants.

Activités en cours

Nous nous appuierons de manière privilégiée sur les travaux réalisés par les chercheuses du laboratoire Experice, notamment en Italie, Colombie, Suède, Québec et Norvège. Il s'agira d'un travail en pédagogie interactive, c'est-à-dire des temps de cours magistraux, d'exposés des étudiant.e.s et de travail de recherche documentaire défini en accord avec l'enseignante dans le domaine choisi par l'étudiant.e.

 **Modalités de validation** : selon Syllabus, définis en commun accord, et déposé sur l'ENT

Éléments de bibliographie

Brogère G., Rayna, S., Guénif N. (2007), De l'usage de l'altérité pour comprendre le préscolaire, in G. Brogère et M. Vandebroek (dir.) *Repenser l'éducation des jeunes enfants*, Bruxelles, Lang, 263-284.

Garnier, P. (2018). Systèmes intégrés ou systèmes divisés d'éducation des jeunes enfants ? Différentes conceptions des apprentissages et de la cohésion sociale entre la France et la Norvège, *Education et protection de la petite enfance, berceau de la cohésion sociale*, Paris, UNESCO, p. 134-145.

Chantseva V., Garnier P., Rayna S. (2019). Professionnelles de la petite enfance et sécurisation alimentaire, *Socio-anthropologie* [En ligne], 39 | 2019, mis en ligne le 27 mai 2019. <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5163>

Galardini A.L. et al. (2020), *Pistoia, une culture de la petite enfance*, Toulouse, Érès.

Sanchez C. et Garnier (2020), Indigenous caregivers and the performativity of indigeneity in Bogota, *Early Years*. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09575146.2020.1818060>

Ghislain LEROY

Objectif

L'objectif général de ce module est se familiariser avec quelques unes des méthodologies de recherche en petite enfance, de connaître leurs enjeux éthiques, épistémologiques, sociaux et politiques, intriqués les uns aux autres. Ces recherches peuvent notamment aborder les pratiques professionnelles, les institutions, les dispositifs du champ de la petite enfance.

Description

Comment se construit une recherche sur les enfants ? Certaines recherches sur l'enfance passent par une interrogation (voire une association) des enfants eux-mêmes, tandis que d'autres portent la focale sur les contextes de socialisation et une étude des éducateurs et agents de socialisation (parents, enseignants, professionnel.le.s de la petite enfance, etc.). Autre question connexe : s'agit-il de mettre en œuvre des entretiens (avec qui ?) et/ou des observations (de qui ?) ? Nous évoquerons également l'analyse documentaire.

Activités du cours

Le cours sera constitué d'activités pédagogiques variées : temps magistraux, travaux d'analyse de données, temps interactifs, discussions de groupe ou encore lecture d'articles. Nous évoquerons aussi plusieurs recherches passées ou en cours, portant sur les enfants, aux méthodologies diverses et aux positionnements politiques et scientifiques variés.

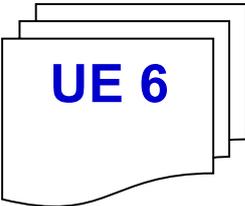
Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur un travail individuel ou en binôme dont les modalités seront explicitées au premier cours.

Éléments de bibliographie

- Beaufils, M. & Duval-Valachs, N. (2023). Peut-on enseigner la participation ?. *Revue Projet*, 397, 4-9. <https://doi.org/10.3917/pro.397.0004>
- Garnier, P., Rayna S. (dir.) (2017). *Recherches avec les jeunes enfants : perspectives internationales*. Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Leroy, G. (2020). *L'école maternelle de la performance infantine*. Bruxelles : Peter Lang. [L'école maternelle de la performance infantine - Peter Lang Verlag](#)
- Montandon Cléopâtre, Osiek Françoise. La socialisation à l'école du point de vue des enfants. In: *Revue française de pédagogie*, volume 118, 1997. L'école élémentaire. pp. 43-51. DOI : <https://doi.org/10.3406/rfp.1997.1174>
- Pagis, J., & Simon, A. (2020). Introduction: Du point de vue des enfants. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 146(1), 7-15. <https://doi.org/10.1177/0759106320908219>

ATELIER 1 (SUIVI STAGE ET MEMOIRE)



UE 6

Catherine BOUVE

Objectif

Cet atelier a pour objectif d'accompagner collectivement et individuellement les étudiants à la construction de leur mémoire et à la recherche de stage/terrain de recherche.

Description

Cet atelier se propose de faire au cours du premier semestre un cadrage des thèmes de mémoire de chaque étudiant et de commencer à construire la problématique, le cadre théorique, la méthodologie et la revue de littérature, en lien avec l'accompagnement d'un choix de stage, stage qui peut être un lieu d'exercice professionnel d'un.e étudiant.e salarié.e dans le champ de la petite enfance. La tenue d'un journal de bord se fera parallèlement à ce travail.

La présence régulière à l'atelier et la participation active sont une condition impérative de la réussite du mémoire. Des rendus de travaux intermédiaires seront demandés au fil des ateliers selon un échéancier qui sera communiqué au début du premier semestre.

Activités du cours :

C'est à partir des présentations des étudiants et des échanges engagés que se feront des apports méthodologiques. Une dynamique interactive est attendue de la part des étudiants.

Modalités d'évaluation :

État d'avancement du mémoire selon un plan communiqué en début d'atelier.

Rendu pour le 22 janvier 2025.

Éléments de bibliographie

Éléments de bibliographie fournis en début d'atelier sur l'ENT.

**PRESENTATION
DES
ENSEIGNEMENTS
SECOND SEMESTRE
2024-2025**

Violaine BLAIN

Objectif :

- repérer les grands enjeux de la protection de l'enfance et la place des acteurs de la petite enfance
- identifier les principaux circuits (informations préoccupantes, mesures et prestations de l'ASE) et les règles de droit applicables
- appréhender les conduites à tenir

Description :

La protection de l'enfance en France recouvre de nombreux enjeux (territoriaux, institutionnels, sociétaux ...) qui induisent une certaine complexité pour les acteurs de terrain confrontés aux situations d'enfants en danger. Comment mieux comprendre le dispositif actuel à l'aune de ces paramètres ? Comment agir en prévention ? Que faire face à une situation d'un enfant qui nous préoccupe ? Qui solliciter pour agir en vue de sa protection ? Que se passe-t-il ensuite ?

Mais l'enfant n'est pas confronté uniquement à la maltraitance intrafamiliale : la maltraitance se pose aussi dans le cadre de l'accueil du jeune enfant en crèche par exemple. Ce type de maltraitance en institution demeure pour autant un impensé qui peine à trouver des solutions d'accompagnement.

Activités du cours :

Le cours est constitué d'apports magistraux, de présentation de supports (vidéo, articles) permettant d'engager des discussions. Des études de cas pourront également soutenir la réflexion sur les conduites à tenir.

Modalités d'évaluation

Attente : Un travail régulier est nécessaire en dehors des cours (lectures, fiches de synthèse). La présence aux cours est obligatoire, l'acquisition des compétences se fait en partie par la participation active aux cours et par la dynamique d'interactions au sein du groupe. L'évaluation portera sur le commentaire d'un texte indiqué par l'enseignant (article, extrait d'un ouvrage) en 5 pages maximum.

📖 Éléments de bibliographie

- Capelier Flore : Comprendre la protection de l'enfance, L'enfant en danger face au droit Dunod 2015
- Démarche de consensus sur un vocabulaire partagé de la maltraitance :
https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/vocabulaire_partage_de_la_maltraitance_des_personnes_en_situation_de_vulnerabilite_-_mars_2021-2.pdf
- Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant, Dre Martin -Blachais 2017
<https://solidarites.gouv.fr/demarche-de-consensus-sur-les-besoins-fondamentaux-de-lenfant-en-protection-de-lenfance>
- Rapport GIAMPINO, 2016 :
<https://solidarites.gouv.fr/rapport-de-sylviane-giampino-developpement-du-jeune-enfant>
- Rapport IGAS, mars 2023 qualité de l'accueil en crèche
<https://igas.gouv.fr/Qualite-de-l-accueil-et-prevention-de-la-maltraitance-institutionnelle-dans-les.html>

Catherine BOUVE

Objectif

Alors que la littérature scientifique montre les effets positifs du temps passé à l'extérieur sur le développement global de l'enfant, le temps passé à l'extérieur diminue dans les pays occidentaux. Les jeunes enfants sont, eux, un public oublié des politiques publiques d'aménagement. Les espaces extérieurs publics de jeu sont généralement inadaptés aux tout jeunes enfants, et souvent perçus comme menaces, plutôt que possibilités d'exploration de soi, des autres et du monde. La société, au travers de ses différents acteurs éducatifs, tend à produire des « enfants d'intérieur ». Considérant ce constat, cette UE vise à explorer et à interroger les possibilités du jeu en extérieur pour les jeunes enfants, en ouvrant une réflexion sur leur place dans les espaces publics, qu'ils soient urbains ou ruraux et où le « être dehors » primerait sur le « faire dehors ». Cette réflexion s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire, qui ouvre un dialogue entre pédagogie, sociologie, psychologie, urbanisme, paysagisme, environnement, autour des conditions et modalités possibles pour un « jeu libre », qu'il conviendra de définir.

Description

Ce cours engage l'autonomie des étudiants. Les étudiants travailleront en groupe-projet pour tendre en la formulation d'un projet d'espace de jeu extérieur, sur un territoire/quartier défini, après étude exploratoire de terrain, en concertation avec les acteurs locaux (mini enquête exploratoire).

Ils participeront au moins à une rencontre avec les équipes pluridisciplinaires de la Cité des bébés, la Forêt d'Émerveille, ou le Maquis d'Émerveille et consacreront un temps d'observation de leurs publics - jeunes enfants et leurs parents. Ils participeront aussi à deux rencontres organisées avec une urbaniste et un paysagiste.

Des ressources, cours et textes (articles, rapports) sur l'ENT, devront être activement consultées. La bibliographie mise à disposition fera l'objet d'un choix de lectures.

Activités du cours

L'UE alternera travail de groupe, suivi de travaux, visite de terrain, enquête de terrain et cours.

Modalités d'évaluation

Projet collectif de réalisation d'un espace/d'une proposition de jeu extérieur permettant l'activité exploratoire du jeune enfant (âge ciblé, entre 0 et 6 ans) et de son compte-rendu écrit.

Éléments de bibliographie

Bréauté, M., Rayna S. (1995). *Jouer et connaître chez les tout-petits*. Paris : CRESAS/INRP.

Bril, B. (2002). Apprentissage et Contexte. *Intellectica*, 2(35), p. 251-268.

Duclos, L. (2023). « L'espace comme condition de l'expérience ». 4/n°237. *Éducation permanente*, p. 5-20.

Giovannini, D. (2020). « Espace et culture matérielle ». Dans Galardini A.-L. & al, Pistoia, Une culture de la petite enfance. Toulouse : Érès, p. 55-76.

Messika L. (2000). *Imagin'aires de jeux : l'enfant, le jeu, la ville*. Paris : Autrement

Rayna, S. (2024). Petite enfance : l'atout nature. Toulouse : Érès.

<https://doi.org/10.3917/eres.rayna.2024.01> Stambak, M., Sinclair, H. (s/d.) (1990). *Les Jeux de fiction entre enfants de 3 ans*. Paris : PUF.

Piaget, J., Inhelder B. (1968). *La psychologie de l'enfant*. Paris : PUF.

Winnicott, D. W. (1975). *Jeu et réalité, l'espace potentiel*. Paris : Gallimard.

Deux bibliographies complémentaires sont déposées sur l'ENT

Catherine BOUVE

Objectifs

L'objectif général de ce module est de permettre une compréhension des différents espaces et niveaux d'organisation et de coordination dans le secteur de la petite enfance, de leurs conditions, modalités, enjeux, en même temps que des dispositifs existants.

Description

En France, de multiples acteurs concourent à la construction du champ de la petite enfance, à différentes échelles du territoire : collectivités territoriales, départements, associations, organismes. Les politiques publiques en direction de la petite enfance, qu'il s'agisse des politiques d'accueil, culturelles, de prévention, les actions et les dispositifs développés nécessitent une organisation et une coordination pour leur mise en œuvre.

Dans cette UE, il s'agit, après avoir situé l'émergence de la notion de coordination située en lien à la sociologie du travail, d'identifier les acteurs institutionnels et inter institutionnels qui concourent à cette organisation et coordination, afin de comprendre leur environnement professionnel, connaître leur culture, appréhender leurs logiques, stratégies et outils, et saisir leurs enjeux institutionnels.

Activités du cours

Le cours est constitué de temps magistraux, de travaux de groupe autour de textes et d'échanges. Différents acteurs professionnels en responsabilité d'organisation et de coordination seront conviés à partager leur expérience de terrain : contextes, actions, dispositifs, contraintes et leviers, outils de mise en œuvre, évaluation des actions, etc. et à engager un échange avec les étudiant.e.s qui prépareront en amont la venue des professionnels.

Modalités d'évaluation

L'évaluation porte sur la présentation des bases d'un projet d'action, de dispositif ou d'établissement argumenté et référé au champ de la petite enfance, mettant en évidence diagnostic, objectifs, moyens, budget, évaluation (un plan indicatif sera communiqué lors du 1er cours). Il ne s'agit donc pas d'un projet abouti, mais davantage d'un pré-projet. Le travail doit aussi montrer la capacité à mobiliser des ressources permettant un diagnostic de territoire. Travail en groupe (3 à 4 étudiants maximum).

Éléments de bibliographie

- Alter, N. (2009). *Donner et prendre. La coopération en entreprise*. La Découverte, Paris.
- Baudelot, O., Musatti, T. (2002). « Politiques municipales d'aujourd'hui : les coordinateurs de la petite enfance, une comparaison France-Italie », *Politiques d'éducation et de formation. Analyses et comparaisons internationales*, n°6, p. 71-84.
- Baudelot, O., Rayna, S. (2000). « La coordination de la petite enfance : une nouvelle fonction relationnelle », *Recherche et Prévisions*, n°61, p. 61-73.
- Cret, B., Moisset, P., Pascal, C. (2017). Management, rapports de force et coordination interprofessionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant, *Revue française des affaires sociales*, 2017/2, p. 63-82.
- De Welle M., (2019). « Pourquoi un réseau pour les coordinatrices de la petite enfance ? » dans Moisset P. (s.dir.), *Accueillir la petite enfance : le vécu des professionnels*, p. 275 à 288.
- Giovannini, D. (2020). « La coordination pédagogique ». Dans Galardini, A.-L. & al. (2020). *Pistoia, une culture de la petite enfance*, Paris, Erès, p. 133-151.

Ghislain LEROY

Objectifs

Ce module porte sur l'étude d'actions, de situations, ou de projets éducatifs destinées aux jeunes enfants sur les territoires et dans diverses instances de socialisation enfantines. Il s'agira de les analyser pour interroger leurs dimensions culturelles, sociales et éducatives (objectifs de la relation éducative / définitions de l'enfant / inégalités éducatives sur les questions de classe, de genre, de race).

Description

Les pratiques ici étudiées peuvent être fort diverses : situations éducatives en crèche, à l'école maternelle, aux enjeux pédagogiques divers, impliquant plus ou moins les enfants et selon des finalités variées, expositions, actions de lecture auprès des jeunes enfants, spectacle vivant (théâtre, danse, musique, marionnettes, etc.), cinéma, situations familiales... La question de la variété des prises en charge enfantine, et de leur différenciation selon les enfants, sera au coeur du propos.

Activités du cours

Le cours est constitué de temps magistraux, d'exposés et de travail de terrain défini en accord avec l'enseignant. Il nécessite également un travail documentaire dans le domaine choisi par l'étudiant.e. Les visites de terrain peuvent être réalisées dès le premier semestre, en fonction des opportunités et propositions de l'enseignant.

Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur la réalisation d'une présentation orale avec support de type powerpoint présentant la situation choisie et son contexte. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à travailler à plusieurs (deux ou trois) sur un même domaine, avec des actions différentes.

Éléments de bibliographie

- Baudelot, O., Rayna, S. (1997). Dir. *Les bébés et la culture. Eveil culturel et lutte contre les exclusions*. Paris, INRP, L'Harmatan.
- Brun, S. et Cosquer, C. (2022). *Sociologie de la race*. Paris : 128.
- Court, M. (2017). *Sociologie des enfants*. Paris : La découverte.
- Lahire, B. (dir.) (2019). *Enfances de classe*. Paris : Seuil.
- Leroy, G. (2022). *Sociologie des pédagogies alternatives*. Paris : La découverte.

Yasmina CHERON

Objectifs

- Développer des connaissances concernant l'évolution du concept de handicap selon une perspective anthropologique et sociologique.
- Réfléchir sur les représentations sociales du handicap : les divers regards portés aujourd'hui sur la personne perçue comme trop différente, hors-norme.
- Préciser les définitions et les enjeux d'une société et d'une éducation inclusives.
- Approcher les effets du handicap sur la famille -parents et fratries- et sur les pratiques des professionnel.le.s de la petite enfance - assistants familiaux, assistant.e.s maternel.le.s, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap, enseignant.e.s d'école maternelle.
- Développer une approche réflexive concernant les pratiques professionnelles à propos de la notion d'accueil de jeunes enfants en situation de handicap, de relations avec leurs pairs.
- Réfléchir aux modalités de coopération avec les familles, les équipes professionnelles.

Description

Le cours sera conçu sous la forme d'un dialogue avec les étudiant.e.s et s'appuiera notamment sur des éléments de recherches empiriques afin de fournir matière à développer une argumentation visant à atteindre les objectifs fixés. Des témoignages professionnels auront lieu et la visite d'un site sera réalisée, les étudiants prépareront en amont cette rencontre.

Le partage d'expériences de pratiques professionnelles et l'analyse d'observations seront également mobilisées pour solliciter une réflexivité sur les pratiques.

Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur la participation orale, sur un travail en petits groupes ou sur l'exposé individuel d'une situation observée, analysée et contextualisée.

📖 Éléments de bibliographie

- Andrys, M., (2019). L'éducation inclusive dès la petite enfance : une recherche collaborative avec des éducateurs de jeunes enfants. *Pensée plurielle*, 49, p. 75-84. <https://doi.org/10.3917/pp.049.0075>
- Blanc, A. (2012). *Sociologie du handicap*. Paris : Collin.
- Dupont-Monod C. (2021) *S'adapter*. Paris : Stock.
- Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en !*, Toulouse : Erès.
- Gardou, C. et des chercheurs des 5 continents (2011). *Le handicap au risque des cultures, variations anthropologiques 1*. Toulouse : Erès.
- Gardou, C. et des chercheurs des 5 continents (2015). *Le handicap dans notre imaginaire culturel, variations anthropologiques 2*. Toulouse : Erès.
- Korff-Sausse, S. (2020). *Figures du handicap, mythes, arts, littérature*. Paris : Payot.
- Pollock, F. (2024). *Ferdinand des possibles*. Paris : Verdier.
- Puiseux, C. (2022). *De chair et de fer*. Paris : La Découverte.
- Reliquet, S. et P. (2011). *Écouter Handel*. Paris : Gallimard.
- Scelles, R. (dir.) (2013). *Famille, culture et handicap*. Toulouse : Erès.
- Stiker, H.-J., (2009). *Métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*. Lyon : Presses Universitaires de Grenoble.
- Weil, C. (dir.) (2017). *L'enfant en situation de handicap*. Paris : L'Harmattan.

Filmographie :

La ligne orange, film documentaire réalisé par l'ADAP

Catherine BOUVE

Objectif

Dans le prolongement de l'atelier 1 (premier semestre), cet atelier a pour objectif d'accompagner collectivement et individuellement les étudiant.e.s à la construction de leur mémoire.

Description

L'atelier se centrera au second semestre sur le recueil et l'analyse des données issues du stage, et la rédaction du mémoire, en suivant le rythme de progression des étudiants. La présence régulière à l'atelier est une condition impérative de la réussite du mémoire. Des rendus de travaux intermédiaires seront demandés au fil des ateliers selon un échéancier qui sera communiqué en début d'atelier. La tenue du journal d'investigation accompagnera ce travail. Une « soutenance blanche » sera organisée à la fin du semestre.

Modalités d'évaluation

La validation se fait par la présentation d'extraits du journal d'investigation que l'étudiant sera amené à tenir durant toute son année de formation ainsi qu'à la réalisation d'un mémoire écrit d'une cinquantaine de pages (voir documents sur l'ENT). Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

1ère session : dépôt le 15 juin 2025 au plus tard, soutenance le 24 juin 2025

2e session : dépôt le 4 septembre 2025 au plus tard, soutenance le 16 septembre 2025

Éléments de bibliographie

Éléments de bibliographie fournis au semestre 1 et déposés sur l'ENT.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION PARIS 13
MASTER 2e ANNEE MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE
MENTION « SCIENCES DE L'EDUCATION »

Responsable de la mention de MASTER

Ghislain LEROY

Responsables Parcours MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Catherine BOUVE ✉ catherinebouve.uspn@gmail.com
Ghislain LEROY ✉ ghislain.leroy@univ-paris13.fr

Secrétariat de la formation

Louisa AKROUR

☎ 01.49.40.39.90 **Bureau A214 UFR LLSHS**
✉ master-sciences-education.llshs@univ-paris13.fr

Lundi	9h30-12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h30-12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	9h30-12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	Télétravail	Télétravail
Vendredi	Télétravail	Télétravail

Directeur de l'UFR de rattachement

Madame Sabrina Juillet Garzón

✉ direction.lshs@univ-paris13.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR de rattachement

Joëlle GIROUD

☎ 01.49.40.32.57

✉ resp-administratif.lshs@univ-paris13.fr

Sites internet

- ☞ Université Paris 13 : www.univ-paris13.fr/lshs/
- ☞ Laboratoire Experice : www.univ-paris13.fr/experice

📍 Coordonnées

📍 99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

☎ 01.49.40.30.00



COMPTE NUMERIQUE USPN

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique

prenom.nom@edu.univ-paris13.fr

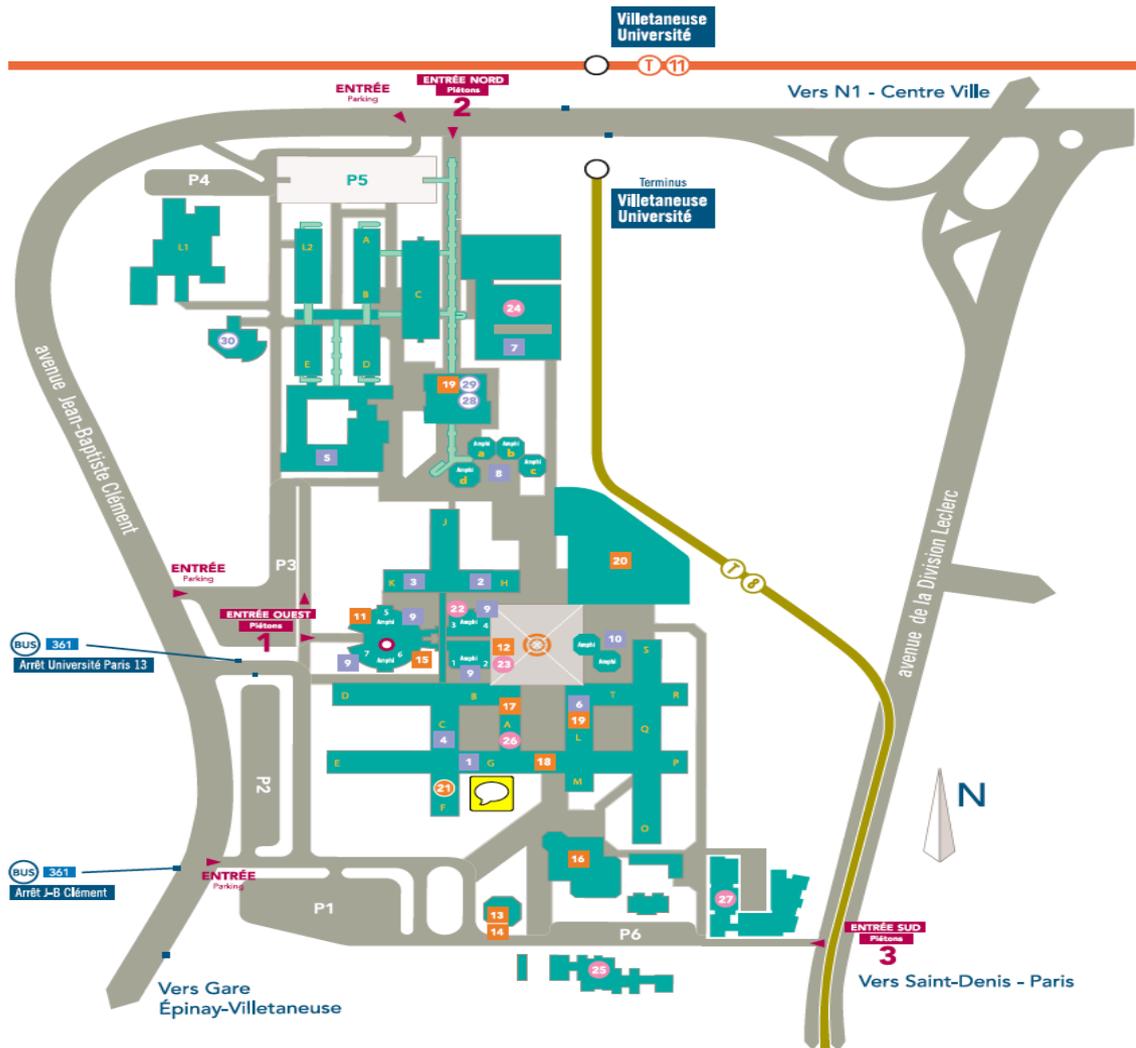
et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques USPN.

C'est pourquoi, il est impératif d'activer votre espace numérique (ENT) dès votre inscription.

Les informations seront communiquées par le secrétariat du master SED de l'université Sorbonne Paris Nord via l'ENT et par voie d'affichage

UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

PLAN du site de Villetaneuse



Accueil / Boutique

COMPOSANTES - DÉPARTEMENTS

- 1 UFR Communication - Sciences de la communication
- 2 UFR DSPS - Droit, sciences politiques et sociales
- 3 UFR SEG - Sciences économiques et de gestion
- 4 UFR LLSHS - Lettres, langues, sciences humaines et des sociétés
- 5 Institut Gallée
- 6 IUT de Villetaneuse
- 7 DAPS - Département des activités physiques et sportives
- 8 Amphis a b c d
- 9 Amphis 1 2 3 4 5 6 7 (1^{er} étage)
- 10 Amphis IUT

SERVICES COMMUNS

- 11 Service VOIE
- 12 Service culturel
- 13 Service social
- 14 Médecine préventive

- 15 Cellule Action sociale et handicap
- 16 Restaurant universitaire CROUS
- 17 Formation continue (rdc)
- 18 Service espace langues
- 19 Relations internationales
- 20 Bibliothèque universitaire
- 21 Scolarité centrale / inscriptions

VIE ÉTUDIANTE

- 22 Associations étudiantes
- 22 Bureau du vice-président étudiant
- 23 Cafétéria du CROUS

FORUM

- 24 Gymnase
- 25 La Chaufferie
- 26 Salle de réunion étudiants
- 27 Logements étudiants

ADMINISTRATION

- 28 Présidence / administration
- 29 BRED Bureau de la Recherche et des Études Doctorales
- 30 Restaurant administratif